

## **Conclusion : Dynamiques territoriales : quels chantiers de recherche ?**

### **Olivier CREVOISIER**

Directeur de recherche  
Groupe de recherche en économie territoriale (GRET)  
Institut de sociologie, Neuchâtel  
olivier.crevoisier@unine.ch

### **Bernard PECQUEUR**

Professeur, IGA  
Université J. Fourier, Grenoble  
bernard.pecqueur@ujf-grenoble.fr

### **Véronique PEYRACHE-GADEAU**

Maître de conférences, EDYTEM  
Université de Savoie, Le Bourget du Lac  
veronique.peyrache-gadeau@univ-savoie.fr

### **Bénédicte SERRATE**

Maître de conférences, IREG  
Université de Savoie, Annecy  
benedicte.serrate@univ-savoie.fr

Les travaux présentés dans le cadre de ce numéro spécial permettent d'envisager des voies possibles du renouvellement de la réflexion territoriale. Ils font apparaître l'intérêt des éclairages valorisant les apports institutionnalistes ou interactionnistes, mais pointent aussi la nécessité de leur croisement. Plutôt que du « renouveau des dynamiques territoriales » c'est bien davantage de la question de la combinaison des approches dans l'objectif commun de faire valoir la pertinence de l'analyse territoriale des dynamiques qui est à l'ordre du jour.

De manière complémentaire, et pour ouvrir la perspective, des propositions de renouvellement des voies de recherche ont été faites lors des rencontres d'Annecy à travers notamment les exposés d'O. CREVOISIER (1) et de B. PECQUEUR (2). Nous souhaitons en porter l'écho ici et par là dessiner des pistes de réflexions à poursuivre.

## - 1 -

### **Penser la transformation économique des territoires entre mobilité et ancrage**

Partant du constat que le rapport des biens, des personnes, des capitaux et des connaissances au territoire s'est considérablement modifié depuis une quinzaine d'années, la proposition est faite de s'interroger plus avant sur la nouveauté des processus en cours. Une voie de questionnement est ouverte à partir des notions de mobilité et d'ancrage.

Ainsi, par exemple, du point de vue des processus liés aux connaissances et à l'innovation, tout se passe comme si la contrainte d'interaction directe attachée à la proximité physique tendait à se relâcher. Ce qui ne signifie pas pour autant que l'espace n'ait plus d'importance mais bien que les formes spatiales prises par les processus d'apprentissage changent et ceci d'autant plus, qu'en parallèle, les théories actuelles mettent l'accent sur l'aspect collectif, complexe, interactif, exploratoire et combinatoire de la connaissance et de l'apprentissage.

Par ailleurs, l'éloignement croissant des centres de décision et des sources de financement entraîne des phénomènes de délocalisation, de perte d'autonomie, d'intégration dans des ensembles productifs plus vastes, mais aussi des possibilités de réaliser rapidement des investissements considérables, de valoriser à large échelle de nouveaux produits ou de nouvelles techniques qui ne peuvent plus se développer sur la base des processus d'accumulation et de financement aux échelles régionales et nationales.

Les théories « traditionnelles » du développement régional insistaient tant sur l'accumulation des compétences que sur l'accumulation du capital dans les systèmes régionaux. Les mécanismes mis en avant reposaient sur une distinction claire entre économie domestique et extérieure, sur une faible mobilité du capital, du travail, des connaissances et des consommateurs. Le schéma qui s'en dégageait était une « mosaïque de territoires », chaque région suivant son propre chemin d'évolution, accumulant les compétences dans ses domaines de spécialisation et son capital

productif, en interaction avec d'autres espaces, par les exportations, par des apprentissages ponctuels ou des investissements.

Or, actuellement, les dynamiques économiques apparaissent comme multi-locales et pluri-scalaires. Les espaces de référence contemporains sont simultanément des espaces de circulation et d'ancrage des compétences, des capitaux et des producteurs et des consommateurs. Des relations étroites se tissent entre régions distantes alors même que certaines frontières apparaissent ou se renforcent à l'intérieur des régions, des villes et des entreprises.

L'approche territoriale peut être d'une grande fécondité pour comprendre les transformations économiques actuelles. L'apprentissage et l'innovation se réalisent à travers la reconstitution de réseaux de circulation et d'ancrage qui mettent en jeu de manière très sélective des proximités et des lieux plus ou moins distants. L'industrie financière, à l'inverse, se nourrit en découplant aux échelles régionales et nationales les fonctions entrepreneuriales et financières, en les éloignant les unes des autres, via l'archipel des places financières. Comment alors s'articulent ces logiques dans le territoire ? Comment penser et théoriser l'articulation des dynamiques multi-locales et multi-scalaires qui fondent la nouvelle division spatiale du travail ? Sur quelle base une spécialisation locale peut-elle s'établir ? A quelles échelles se construit l'articulation des dynamiques culturelles et technologiques ? Quelles sont dorénavant les fonctions locales et régionales ? Le local finalement serait-il le résultat d'un processus de circulation et d'ancrage, processus se renforçant avec la globalisation ?

La perspective est ici centrée sur la mise à l'épreuve des conceptions qui prévalaient jusque-là à partir d'un objet territorial pensé par emboîtement d'échelles et/ou résultant du jeu des proximités.

## - 2 -

### **Construire « une théorie SUR le territoire, plutôt qu'une théorie DU territoire »**

C'est par cette proposition que l'on peut introduire la perspective de passer de l'objet (et des questionnements référant à son évolution) à une méthode, c'est-à-dire de choisir d'opérer un glissement, un changement de posture qui se traduirait par :

- 1- Une tentative de sortir du « mic-mac », c'est-à-dire d'échapper à l'alternative des approches micro versus macro économiques qu'ont générées les multiples définitions données au territoire. Et de faire le choix de privilégier une approche en termes de *construit social*. Adopter la conception d'un territoire produit de groupes intermédiaires et donc non réductible à l'opposition entre territoire de l'individu et territoire en totalité (selon une approche holindividualiste).

- 2- La contestation de la rationalité substantielle pour envisager une rationalité *contextuelle*. Cette proposition introduit l'idée que le contexte agit sur le choix des acteurs et induit différents espaces d'intelligibilité et une variété d'échelles d'appréhension. Elle éclaire l'enjeu de l'ancrage géographique et fait valoir que le contexte géographique est une variable essentielle.

3- L'intuition d'une coïncidence historique qui tend à promouvoir les dynamiques territoriales comme l'expression d'une nouvelle étape du capitalisme : elles succéderaient au fordisme a-spatial, dont le moteur du développement économique s'appuie sur le nomadisme des activités. Dans la période post-fordiste la dynamique de territorialisation est – paradoxalement – une forme de la globalisation qui se traduit par la nécessité de faire du spécifique, la recherche du singulier et de la qualité.

4- Le constat qu'il existe des cycles de territorialisation : les externalités territoriales se fondent sur des logiques de rente (plutôt que sur de la valeur ajoutée), c'est-à-dire sur des réputations, sur des qualités spécifiques. Toutefois, les avantages ne sont jamais pérennes, ils peuvent être imités et induire des cycles d'avantages relatifs. Les politiques publiques territoriales consistent en une tentative pour allonger les cycles et intervenir dans la compétition entre les territoires.

Dans le prolongement de ces propositions un agenda de recherches pourrait s'articuler autour de différents champs de réflexion :

- Celui qui consisterait à entrer dans l'économie territoriale par les ressources en se dotant d'une approche non pas en termes d'inputs ou de facteurs de production, généralement pensés comme des « dotations », mais en s'intéressant en amont aux processus de création, de « métamorphoses » des ressources, à leur capacité à devenir mais pas toujours, source de richesses, à jouer comme des « opérateurs » d'autres ressources.

- En renonçant à faire du territoire l'aboutissement de la réflexion pour privilégier les dynamiques territoriales en tant que processus émergents d'interconnexions. La capacité des territoires à se combiner entre eux, à constituer des archipels de territoires, des méta - territoires, devrait permettre de décrire des modes d'articulations des acteurs et d'agencement des ressources par le jeu de l'inter-territorialité.

- En s'interrogeant sur les liens entre durabilité et territorial : à savoir, la dynamique territoriale est-elle une solution de durabilité ? Il s'agirait notamment de faire la preuve que le niveau territorial est bien le niveau pertinent de gestion des questions environnementales.

- En progressant sur la question de la mesure : elle reste un point faible de l'économie territoriale, du fait, en particulier, de la difficulté à évaluer les externalités, elle demeure cependant un aspect essentiel notamment pour mesurer les dynamiques à l'œuvre.

- Enfin, en avançant vers la perspective de formuler de nouvelles approches du commerce international : en partant de l'hypothèse que les dynamiques territoriales sont en train de façonner les formes actuelles de la globalisation, il s'agirait de repenser le positionnement des territoires dans le monde, et cela sur une autre base que la seule compétition par les coûts, en faisant jouer leur singularité. La perspective *in fine* pourrait être celle de proposer les fondements d'une véritable théorie sociale des territoires.